

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/06/2026

Présents : MMES et MM. Thierry DOMINIQUE, Vicky RATNIK, Sacha GUISEZ, Corinne NAJIM, Annie BUSANCIC-MERCIER, Ilse DIJKMEIJER, Amandine THEVENET, Sophie RIU.

Absents excusés : MM. Michel NICOLAS (procuration à Thierry DOMINIQUE), Frédéric ROUSCOFF, Geoffrey ANDRIVON.

Secrétaire de séance : Mme Vicky RATNIK a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 04/06/2026

➤ **LOGEMENT COMMUNAL**

Vicky RATNIK présente la situation d'une administrée suivie par l'aide sociale dont la maison est en cours de réhabilitation depuis fin mai et jusqu'à fin juin et qu'il fallait reloger temporairement. D'un commun accord, le maire et la 1^{ère} adjointe ont pris la décision de la loger dans le studio communal. Les services qui la suivent ont accepté et le dossier administratif de location a été réalisé pour règlement du loyer et charges afférentes.

A compter du mois du 1^{er} juillet, le studio sera de nouveau libre à la location, la commune a reçu plusieurs candidatures, le maire présente leur profil, seul un a fourni un dossier complet avec un garant. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a choisi la personne ayant toutes les garanties.

Le Conseil a décidé également de fixer le loyer du studio situé 5 Grand'Rue à 190 € et d'ajouter une clause sur le bail stipulant « Le logement est équipé d'une cuve individuelle de gaz propane, restituer celle-ci avec un niveau de remplissage au moins équivalent à celui constaté lors de l'état des lieux d'entrée sans indemnisation s'il reste davantage de gaz. Ce niveau est relevé contradictoirement lors des états des lieux. ».

➤ **MULTIPLE RURAL**

Suite aux différentes contrôles annuels de l'APAVE dans le local commercial communal, la gérante actuelle doit modifier l'emplacement de certaines installations pour être en conformité avec la loi.

➤ **PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures du poste d'adjoint technique (créé par délibération le 28/06/2012) occupé actuellement par Madame ROBERT Emmelyne. Il comptait jusqu'alors 20 heures/hebdomadaires annualisées.

Il propose d'augmenter son temps de travail de 1 heure hebdomadaire annualisée afin que cet agent puisse accomplir la totalité des tâches qui lui incombent en toute sécurité.

Le maire propose que cette augmentation prenne effet au 1^{er} juillet 2026 il en avisera le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

➤ **PARTICIPATION AUX VOYAGES SCOLAIRES DES COLLÉGIENS**

Quatre familles ont reçu 90 euros de participation communale suite aux voyages scolaires de leurs enfants scolarisés en classe de 3^{ème} durant l'année 2025/2026. Etaient concernés trois collégiens du collège Alexandre Varenne et un du collège Jeanne d'Arc.

➤ **POINT SUR LES TRAVAUX**

- L'entreprise LOPITAUX a été choisi pour remplacer l'ensemble des volets roulants de la salle des fêtes par des volets roulants solaires.
L'entreprise PERRIN (St Eloy les Mines) remplacera ceux des archives par des volets roulants solaires et en installera des solaires dans la salle du conseil qui en était dépourvu jusqu'à maintenant.
- Des travaux de vérification du linteau situé au-dessus de l'autel de l'église sont prévus avec pose d'un échafaudage.
- Suite au passage de l'Apave, de petits travaux sont à prévoir.
- Dans la cantine scolaire, une centrale de dilution automatique pour laver les fruits et légumes sera installée ainsi qu'une pour laver les sols. Le laboratoire TERRANA fera 3 contrôles par an. Enfin les travaux de réfection de la cantine seront réalisés en juillet avec l'agent technique polyvalent.

➤ **CHOIX DU PRESTATAIRE DE DERATISATION**

Afin de répondre aux obligations légales, la commune doit avoir un prestataire de dératisation pour les réseaux d'assainissement mais également pour les bâtiments communaux ; deux devis ont été demandés auprès du fournisseur actuel, Laboratoire HDA basé à Ménétrol et Rentokil situé à Clermont-Ferrand.

Les prestations sont les mêmes, ils interviendraient 4 fois par an.

Le devis du Laboratoire HDA s'élève à 1 382 € TTC et celui de Rentokil à 1849 € TTC.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis du Laboratoire HDA.

➤ **VOIRIE COMMUNALE**

Sacha GUISSEZ présente les travaux à prévoir sur le chemin de La Biole, qui est détruit par l'excès d'eau descendant du domaine du Teix car il n'y a plus de fossés. Il faudrait arracher des arbres et refaire les fossés.

Trois devis ont été demandés :

- | | |
|-------------------------------|--|
| • Entreprise MONTEIL | 4 395 € HT |
| • Syndicat de voirie de Menat | 2 500 € = (4 250 € HT – 1 700 € Subventions) |
| • Lafer'jardin | 4 250 € HT |

A l'unanimité, le conseil accepte le devis du SIV de Menat avec la subvention déduite.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le président de la Communauté de communes invite l'ensemble des élus (maires, adjoints et conseillers) ainsi que les secrétaires de mairie à une réunion le 3 juillet à 18 h à Saint-Gervais.
- Le 24 juillet à 14 h, Mme Christine PIRES-BEAUNE, députée de l'arrondissement de Riom et son suppléant, M. Michaël BARÉ seront présents en mairie pour une réunion avec les élus.
- Le dossier IOANNITIS reste en attente faute d'éléments successoraux. Mme Corinne NAJIM récupère le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 12 H 30

Le Maire,
Thierry DOMINIQUE



Le secrétaire de séance,
Vicky RATNIK